

EXPOSITION CANINE NATIONALE
avec attribution du CACS de la SCC
ROMORANTIN
Loir et Cher

C.A.C.S.
de la SCC

Dimanche 23 août 2026

Route de Selles sur Cher - GPS : Latitude 47.35 : Longitude 1.732

Entrée des chiens à partir de 8h - Jugements à partir de 9h

Exposition Bucolique dans le cadre du Parc du Château de Beauvais



Entrée gratuite pour les accompagnateurs et le public
Buvette et restauration dans l'enceinte de l'exposition

Les confirmations seules auront lieu **le SAMEDI 22 AOÛT DE 14H30 à 17H**

Secrétariat et Renseignements ACTCVL

Tél. 06.81.91.06.65 - 06.79.35.49.58 (en journée)

ou par mail : duneau.corinne@gmail.com

Renseignements :

Tél. 06 81 91 06 65 en journée

Tél. 06 79 35 49 58 en journée

Information par e.mail :

duneau.corinne@gmail.com / catherine.malagre@orange.fr

Séance CONFIRMATIONS SEULES (chiens non exposés)

Inscription des chiens sur www.cedia.fr

Tarif : 37 €

Envoi des engagements :

Cédia - Exposition de Romorantin

8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Libeller le titre de paiement à l'ordre de A.C.T.C.V.L.

Bien vérifier l'affranchissement de votre lettre.

Baignade interdite des chiens pour cause de cyanobactéries (arrêté préfectoral)

Clôture des engagements :

7 août 2026 (par courrier) - 9 août (sur internet)

Tarif réduit jusqu'au 14 juillet

Engagement internet recommandé

(paiement sécurisé) :

<https://cedia.fr>

Exposition sans cages (sauf pour les meutes)

80 places par juge ! Ne tardez pas à vous engager.

Pour respecter au mieux le jury pressenti du CACS de Romorantin,

L'ACTCVL vous informe que les clôtures peuvent être anticipées pour les juges ayant atteint le nombre de chiens prévu par le règlement.

Les chiens jugés par des juges étrangers pourront être confirmés par un juge français *

La société organisatrice se réserve le droit de modifier la composition du jury, notamment en fonction du nombre des engagements ou en cas de force majeure.

Groupe 01	23/08/2026
Barbado da Terceira, Berger des Alpes et de Savoie, Berger de Croatie, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Bergers latino-américains, Australian stumpy tail cattle dog, Cane di Oropa, Chien de berger catalan, Euskal Artzain Txakurra, Majorero, Pastore della Sila, Perro de Pastor Garafiano, Perro Leones de Pastor, Spino Degli Iblei Berger blanc suisse, Slovensky cuvac, Bergers hollandais, Kelpie australien Berger de Beauce, Bergers de Brie, Bouvier d'Australie, Colley barbu	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline CAVILLAC Boris GVOZDIEVA Maria (<i>UKRAINE</i>) HORTON Fran (<i>GRANDE-BRETAGNE</i>) LAGROLLET Dominique
Lancashire Heeler ^{sp6} , Welsh corgi pembroke ^{sp6}	POLLINGER-SORRE Gerhard (<i>AUTRICHE</i>) REES Amanda-Jayne (<i>GRANDE-BRETAGNE</i>) THEVENON-WHIR Isabelle
Berger américain miniature, Berger australien, Berger de Bohême, Berger de Picardie, Berger des Shetland, Bergers allemands, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremma, Komondor, Kuvasz, Berger de russie méridionale, Bergers des Pyrénées, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Chien loup de Saarloos, Chien-loup tchécoslovaque, Colleys, Mudi, Puli, Pumi, Schapendoes	LAGROLLET Dominique
Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Bobtail, Border Collie	POLLINGER-SORRE Gerhard (<i>AUTRICHE</i>) REES Amanda-Jayne (<i>GRANDE-BRETAGNE</i>) THEVENON-WHIR Isabelle
Welsh corgi cardigan ^{sp6}	THEVENON-WHIR Isabelle
Chiens de berger belge, Schipperke	THEVENON-WHIR Isabelle
Groupe 02	23/08/2026
Fila de Saint Miguel	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Léonberg ^{sp6}	CAVILLAC Boris
Bouvier des Suisses ^{sp6} , Boxer, Bullmastiff, Hovawart, Mastiff	FALAH Hamid
Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie	LAGROLLET Dominique
Bulldog anglais, Chien de berger Kangal, Dobermann, Landseer, Rottweiler ^{sp6} , Terre Neuve	THEVENON-WHIR Isabelle
Alano espagnol, Sarplaninac, Chien de berger roumain de Bucovine, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Broholmer, Bulldog Continental, Cane Corso, Cane di Mannara, Cao de Gado Transmontado, Chien de ferme dano-suédois, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Chien Fennese, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Dogue majorquin, Dogues allemands, Fila Brasileiro, Hollandse Smoushond, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugaises - Estrela, Pinscher, Presa Canario, Saint Bernard, Schnauzer, Shar Pei, Terrier noir russe, Tosa	TIBERIU Kozma B. (<i>ROUMANIE</i>)
Groupe 03	23/08/2026
Terrier nu américain, Airedale, Bedlington Terrier, Biewer Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Ratier valencien, Ratonero-bodeguero andaluz, Terrier jack russell, Silky Terrier, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier du Yorkshire, Terrier japonais, Terriers Anglais, Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terriers irlandais, Toy Terrier	DUPOUY Sylvie
Fox-Terriers, Terrier de chasse allemand	MASUEZ Christian
Terrier écossais, West highland white Terrier	POLLINGER-SORRE Gerhard (<i>AUTRICHE</i>)
Groupe 04	23/08/2026
Teckels	POLLINGER-SORRE Gerhard (<i>AUTRICHE</i>)
Groupe 05	23/08/2026
Akita, Esquimaux canadien, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Chien d'ours de Carélie, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba inu, Shikoku	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Spitz de Norbotten, Spitz finlandais, Spitz des Visigoths, Jindo coréen, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Cirneco de l'Etna, Cursinu, Podenco ibicenco à poil dur, Podenco ibicenco à poil court, Spitz japonais	COPPEL Christophe
Akita américain ^{sp6} , Bangkaew de Thaïlande ^{sp6} , Chien de Bali, Chien de Taïwan ^{sp6} , Chien thaïlandais à crête dorsale ^{sp6} , Chien du Groenland, Laika de Iakoutie, Chien suédois de Laponie, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Eurasier, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Maneto, Podenco Andaluz, Podenco canario, Podencos valencianos, Podengos, Samoyède, Spitz allemands, Spitz italien	DAUVET Pary
Groupe 06	23/08/2026
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand ^{sp6} , Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset Hound, Basset suédois, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu , Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Chien d'Artois ^{sp6} , Chien de loutre, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens courants suisses, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeois, Grands Anglo-français, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback, Segugio dell'Appennino	THONNAT Gérard
Groupe 07	23/08/2026
Barbu tchèque, Braque italien, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braques de Weimar, Chien d'arrêt danois ancestral, Chien d'arrêt frison, Chien d'arrêt portugais, Epagneul à perdrix de Drente, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul de Saint-Usuge, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Langhaar, Pachon Navarro, Pointer, Pudelpointer, Setter anglais, Setter Gordon, Spinone	GVOZDIEVA Maria (<i>UKRAINE</i>)
Braque allemand, Braque d'Auvergne ^{sp6} , Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braques français, Braques hongrois ^{sp6} , Drahthaar ^{sp6} , Epagneuls bretons, Perdiguero de Burgos, Setters irlandais, Stichelhaar	MASUEZ Christian
Groupe 08	23/08/2026
Barbets, Chiens d'eau, Cockers américains, Cockers anglais, Golden, Labrador, Lagotto Romagnolo, Retrievers, Spaniels	TIBERIU Kozma B. (<i>ROUMANIE</i>)
Groupe 09	23/08/2026
Bichons, Caniches, Shih tzu, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Epagneuls japonais, Pékinois, Petit chien lion, Petits belges	GVOZDIEVA Maria (<i>UKRAINE</i>)
Carlins, Chiens chinois à crête, Lhasa apso, Epagneul tibétain, Terrier du Tibet, Epagneuls continentaux, King et Cavaliers King Charles spaniels, Kromfohrlander, Petits chiens russes, Ratier de Prague, Terrier de Boston	SALLET Christian
Bouledogues français	THEVENON-WHIR Isabelle
Groupe 10	23/08/2026
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Taigan, Whippet	COPPEL Christophe

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges



CENTRALE
CANINE



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE - VAL DE LOIRE

Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT

EXPOSITION CANINE NATIONALE CACS ROMORANTIN 23 AOÛT 2026

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à CEDIA - Exposition de Romorantin - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM
PHOTOCOPIES ACCEPTÉES.

Clôture des engagements : Vendredi 7 août 2026 (date de réception) - tarif réduit jusqu'au 14 juillet (cachet de la Poste faisant foi)

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____
(puce ou tatouage)

N° Livre d'Origines : _____

Cadre réservé à l'organisateur

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété : _____

Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/
Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français,
Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens
Chinois.

Taille : _____

Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/
Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques
Français, Podenco Portugais, Bull Terrier,
Chiens à peau nue.

Couleurs : _____

Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers,
Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers,
Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers,
Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King
Charles.

Nature du poil : _____

Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque
de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos
Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne
Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers
des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

Poids : _____

Pékinois, Japonais,
Papillons, Phalènes.

Date de naissance : _____

Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____

(propriétaire de la tige à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____

EMAIL : _____

Classe : Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Travail ☐ Champion ☐ Jeune ☐ Puppy ☐ Baby ☐ Vétéran ☐
Ne concourant pas ☐ Meute ☐ Confirmation ☐

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer la sanction prévue par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé

J'accepte que l'ACTCVL utilise mon adresse uniquement pour m'informer de ses activités associatives.

En cas d'annulation de la manifestation, les règles de la SCC seront appliquées, et les remboursements seront envisagés en déduisant les frais engagés par l'ACTCVL.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

La loi du 6 janvier 1999 sera intégralement appliquée lors de l'exposition de Romorantin. Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout contrevenant pourra être exclu de la manifestation.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT sous peine de voir votre engagement refusé

- Le règlement de vos engagements
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger (quel que soit le pays) (ou photocopies du passeport)
- Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail

Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

Les récompenses exigées devront avoir été obtenues avant le 7 août 2026

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu une des réc :
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{re} ou 2^e catégorie

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{re} ou 2^e catégorie.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{re} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion doit être homologué au plus tard le 7 août 2026

Joindre impérativement la copie SCC ou FCI du titre ouvrant droit à la classe travail ou à la classe champion. En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire	jusqu'au 14/07	après le 14/07	Sommes adressées
1 ^{er} chien (sauf puppy, baby et vétéran)	41 €	48 €	
2 ^e chien/3 ^e chien (sauf puppy, baby et vétéran)	35 €	41 €	
4 ^e ou suivants (sauf puppy, baby et vétéran)	31 €	37 €	
Puppy, Baby, Vétéran	29 €	35 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	10 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle	64 €		
Chien supplémentaire dans la meute	21 €		
Réduction de 10 % aux membres de l'ACTCVL à jour de leur cotisation de l'année en cours. (n° carte : _____)			
Total des engagements (catalogue électronique compris)			

Ci-joint règlement des engagements

ci dessus désignés par

☐ Mandat ☐ Chèque ☐ CCP
Libellé à l'ordre de l'ACTCVL

**Lots d'affixe et de reproduction : gratuit.
inscription au secrétariat le jour de l'exposition.**

**Entrée gratuite
visteurs et accompagnateurs**

Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Romorantin le Dimanche 23 Août 2026

ARRIVÉE ET JUGEMENT - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises, en conformité avec les réglementations sanitaires exceptionnelles.

SORTIE DES CHIENS – Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui à tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1er Exc. peut obtenir le CACS-J ;

PUPPY – 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires.

La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

BABY – 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées.

La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1er Exc. peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : la clôture des engagements est fixée au 7 août 2026 (tarif réduit jusqu'au 14 juillet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^{es} des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1^{er} EXCELLENT » en classe Jeune et respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1^{er} EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif « Excellent », et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent ».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf :**

Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Howawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer 15 mois

Gr. 3 : Staffordshire Américain _____ 15 mois

Gr. 4 : Teckels _____ 15 mois

Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____ 15 mois

Gr. 8 : Retrievers _____ 15 mois

Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 € qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2^e CATÉGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC



!!!! ENTRÉE GRATUITE !!!!
pour les accompagnateurs et les visiteurs

Plusieurs manifestations sur le site de l'exposition

Samedi 22 Août 2026

- **Nationale d'élevage :**
Corgis et Heeler Club de France
- **Régionales d'élevage :**
Club des Bouviers Suisses
Club du Léonberg
Club de l'Akita Américain

En partenariat avec



Les confirmations seules auront lieu le
SAMEDI 22 AOUT DE 14H30 à 17H

Secrétariat et Renseignements ACTCVL

Tél. 06.81.91.06.65 - 06.79.35.49.58 (en journée)

ou par mail :duneau.corinne@gmail.com

Séance CONFIRMATIONS SEULES
(chiens non exposés)

Inscription des chiens sur www.cedia.fr

Tarif : 37 €

**Récompenses
au Ring d'Honneur
pour les Meilleurs**

***Vous recevrez les confirmations
de vos engagements
et les documents pour entrer environ 8 jours
avant la manifestation.***

***Les engagements par internet seront confirmés
par message internet***

**Internet : la méthode la plus simple
et la plus sûre pour engager votre chien : <https://cedia.fr>**

*Certificat ou copie passeport vaccination antirabique obligatoire pour les chiens de catégorie 2, les chiens venant de l'étranger et
ceux qui ont un numéro de pedigree étranger, quel que soit le pays*

Joindre obligatoirement (sous peine de voir votre engagement refusé) :

- une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les départements concernés, chiens de 2^e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger (modèle CERFA 50.4272 ou 50.4273 selon le département d'origine),
- Le règlement par tout moyen à votre convenance (chèque libellé à l'ordre de l'A.C.T.C.VL).